cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Karoll-Ann Bisson
https://www.cadre21.org/membres/fdff92541ed31cb5f80b4048

Date d'obtention : 2021-12-03 14:26:37

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Si nous suivons la liste d'étape fourni par le guide, nous ne pouvons nous tromper.
Ne jamais demander à voir une photo.
Nous fier uniquement au questionnaire.
Si les réponses de la personne venant dénoncer montre qu'un acte est malveillant, ne pas poser de questions. Confisquer le cellulaire en suivant la méthode et appeler le service de police.
Le programme sert aussi d'outil de sensibilisation et d'information lorsqu'un acte n'est pas malveillant.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Être plus à l'aise dans ce type d'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas questionner lorsque l'acte est malveillant.